

JOURNAL OFFICIEL

DES

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

26 AOÛT 1965

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

8^e ANNÉE N° 148

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

INFORMATIONS

LA COMMISSION

FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT

65/413/CEE :

Avis d'appel d'offres n° 439 lancé par la République centrafricaine pour un projet financé par la C.E.E. — Fonds européen de développement 2481/65

65/414/CEE :

Avis d'appel d'offres n° 440 lancé par la République malgache pour un projet financé par la C.E.E. — Fonds européen de développement 2483/65

RAPPORTS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES EURATOM

VIENNENT DE PARAÎTRE :

- EUR 2166 e — R.W. Ohse
*High-Temperature Vapor Pressure Studies
of UO₂ by the Effusion Method* FF 8,50 FB 85,—
- EUR 2173 i — I. Galligani
*Il metodo variazionale di Kantorovich-
Ritz per risolvere numericamente alcuni
problemi tridimensionali della diffusione
neutronica* FF 5,— FB 50,—
- EUR 2174 i — I. Galligani
*Soluzione numerica di alcuni problemi
bidimensionali della diffusione neutronica
col metodo variazionale di Ritz* FF 12,50 FB 125,—
- EUR 2175 f — J. Fauré, E. Labarre
*Isolement thermique d'un canal Orgel
par une lame de gaz stagnant* FF 10,— FB 100,—
- EUR 2178 e — C. Bassani, P. Cerutti
*Gamma Heat Generation in the 4GVI
Beam of the Ispra-I Reactor* FF 5,— FB 50,—

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

INFORMATIONS

LA COMMISSION

FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT

**Avis d'appel d'offres n° 439 lancé par la République centrafricaine
pour un projet financé par la Communauté économique européenne —
Fonds européen de développement**

(65/413/CEE)

Convention : 68/F/OC/E

Projet : 12.23.303

Objet :

Travaux d'amélioration de diverses sections de la route nationale n° 2 Damara-Sibut, en République centrafricaine.

L'ensemble des travaux, en un seul lot, comprend :

- l'élargissement et l'assainissement de la route existante (environ 100.000 m³ de terrassement) comprenant la construction de petits ouvrages d'assainissement,
- la mise en place d'une couche de roulement en latérite compacté,
- la construction de 2 ponts en béton armé d'une longueur totale de 33 m environ.

Montant estimé :

255.700.000 francs C.F.A. (équivalent à 1.036.000 U.S. dollars environ).

Délai d'exécution :

18 mois.

Les soumissions,

en langue française, doivent parvenir par pli recommandé adressé à M. le Directeur des travaux publics, B.P. 978 à Bangui (République centrafricaine) au plus tard le 26 novembre 1965 avant 17 heures locales. L'ouverture des offres aura lieu le 27 novembre 1965 à 9 heures dans la salle des commissions du ministère des finances à Bangui.

Le dossier d'appel d'offres,

en langue française, peut être obtenu sur demande adressée au directeur des travaux publics, B.P. 978 à Bangui (République centrafricaine), accompagnée d'un mandat-carte ou d'un chèque bancaire certifié de 60.000 francs C.F.A., établi au nom du trésorier-

payeur de la République centrafricaine à Bangui.

L'envoi sera effectué par avion, franco de port, après réception de la somme indiquée ci-dessus.

Le montant ci-dessus sera ramené à 55.000 francs C.F.A. pour les dossiers livrés directement sans envoi postal.

Intention de soumissionner :

Les entreprises désireuses de participer au présent appel d'offres devront faire parvenir sous pli recommandé adressé à M. le Directeur des travaux publics, B.P. 978 à Bangui (République centrafricaine) au plus tard 15 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, une déclaration d'intention de soumissionner, en langue française et sur papier libre accompagnée :

- de la preuve qu'elles sont ressortissantes de l'un des États membres ou des États et pays d'outre-mer associés à la Communauté économique européenne (selon leur loi nationale) ;

En cas de groupement d'entreprises, cette preuve sera produite pour chaque entreprise du groupement.

- des principales références techniques et financières de l'entreprise, ou, en cas de groupement, des entreprises du groupement.

L'envoi d'une déclaration d'intention de soumissionner n'engage en aucun cas l'entreprise. Le récépissé de l'envoi de la déclaration de l'intention de soumissionner devra être joint à la soumission.

Consultation du dossier d'appel d'offres :

1. Direction des travaux publics à Bangui (République centrafricaine),
2. Délégation de la R.C.A. à Paris, 29, bd. de Montmorency, Paris 16^e ;
3. Commission de la Communauté économique européenne, direction générale du développement de l'outre-mer, 56, rue du Marais, Bruxelles 1 ;
4. Services d'information des Communautés européennes à :
 - Bonn, Zitelfmannstraße 11
 - La Haye, Alexander Gogelweg 22
 - Luxembourg, 18, rue Aldringer
 - Paris 16^e, 61, rue des Belles-Feuilles
 - Rome, Via Poli 29.

Renseignements supplémentaires :

M. le Directeur des travaux publics, B.P. 978 à Bangui (République centrafricaine).

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes personnes physiques et morales ressortissantes des États membres et des pays et territoires d'outre-mer, associés à la Communauté économique européenne.

Avis d'appel d'offres n° 440 lancé par la République malgache pour un projet financé par la Communauté économique européenne — Fonds européen de développement

(65/414/CEE)

Convention : 227/F/MA/E

Projet : 12.24.125

Objet :

Construction de ponts sur des routes provinciales, 5^e lot ⁽¹⁾, de la République malgache.

L'ensemble des travaux, en un seul lot, comprend :

- la construction de 19 ponts en béton armé d'une longueur variant de 15 à 75 mètres ;
- la mise en œuvre de 244 mètres linéaires (130 tonnes) de ponts métalliques. Les travaux comprennent également le transport des ponts métalliques à partir d'An-jiro et Brickaville (en éléments dont la longueur n'excédera pas 8 m) jusqu'à pied-d'œuvre ainsi que l'aménagement des appuis et accès y afférents. Les ponts métalliques seront fournis par l'administration.
- la fourniture et pose de buses métalliques (diamètre variant de 1,83 m à 4,57 m, au total 70 mètres linéaires environ).

Lieux d'exécution :

Les ponts sont à réaliser sur des routes situées dans la province de Tamatave.

Estimation :

88.000.000 de francs malgaches (F.M.G.) (équivalant à environ 356.000 U.S. dollars).

Délai d'exécution :

30 mois.

Intention de soumissionner :

Les entreprises désireuses de participer au présent appel d'offres devront faire parvenir 30 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres à M. le Directeur général des travaux publics, de l'aéronautique et des transports, service central administratif, 1^{re} division, section « G » à Tananarive (République malgache) une déclaration d'intention de soumissionner établie sur papier libre et accompagnée :

- de la preuve qu'elles sont ressortissantes de l'un des États membres ou des États et pays d'outre-mer associés à la Communauté économique européenne (selon leur loi nationale) ;

En cas de groupement d'entreprises, cette preuve sera produite pour chaque entreprise du groupement.

- des principales références techniques et financières de l'entreprise ou, en cas de groupement, des entreprises du groupement.

(¹) Remarque importante

Le présent appel d'offres concerne la réalisation de la cinquième tranche d'un programme de construction de ponts sur routes provinciales dans le cadre du projet n° 12.24.125.

Les quatre premières tranches ont déjà fait l'objet des appels d'offres n°s 397, 424, 427 et 438 publiés respectivement au *Journal officiel des Communautés européennes* n° 11 du 27. 1. 1965, n° 105 du 15. 6. 1965, n° 121 du 5. 7. 1965 et n° 146 du 23. 8. 1965. L'appel d'offres n° 397 a été clôturé au 12. 5. 1965. Pour les appels d'offres n°s 424, 427 et 438 les dates limites pour l'introduction des offres sont fixées respectivement au 15 septembre 1965, au 4 octobre 1965 et au 25 novembre 1965.

La fourniture de ponts métalliques fera l'objet d'un appel d'offres à lancer ultérieurement.

La déclaration d'intention de soumissionner, à rédiger en langue française, est envoyée sous pli recommandé. Le récépissé de l'envoi devra être joint à la soumission. La déclaration d'intention de soumissionner n'engage pas le candidat.

Les soumissions,

en langue française, devront parvenir par pli recommandé avec accusé de réception à M. le Directeur général des travaux publics, de l'aéronautique et des transports à Tananarive (République malgache) avant le 2 décembre 1965, à 12 heures locales.

Le dossier d'appel d'offres,

en langue française, peut être obtenu sur demande adressée par lettre recommandée à M. le Chef du service central technique à Tananarive. A la demande devra être joint un chèque ou un mandat établi au nom de M. le trésorier principal à Tananarive, d'un montant correspondant au prix des documents demandés et tels qu'ils sont indiqués ci-dessous :

— Pièces contractuelles	2.000 francs M.G.
— Plans	45.000 francs M.G.
— Cahier des prescriptions communes	7.000 francs M.G.

Les documents demandés seront envoyés par avion, franco de port, dès réception de la somme correspondante.

Consultation du dossier d'appel d'offres :

1. Direction générale des travaux publics, de l'aéronautique et des transports, service central technique, à Tananarive (République malgache) ;
2. Commission de la Communauté économique européenne, direction générale du développement de l'outre-mer, 56, rue du Marais, Bruxelles 1 ;
3. Services de presse et d'information des Communautés européennes à :
Bonn, Zitelfmannstraße 11
La Haye, Alexander Gogelweg 22
Luxembourg, 18, rue Aldringer
Paris 16^e, 61, rue des Belles-Feuilles
Rome, Via Poli 29.

Renseignements supplémentaires :

Direction générale des travaux publics, de l'aéronautique et des transports, service central technique, à Tananarive (République malgache).

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes personnes physiques et morales ressortissantes des États membres et des pays et territoires d'outre-mer, associés à la Communauté économique européenne.

**8126 — DICTIONNAIRE COMPARATIF DES PROFESSIONS DONNANT LIEU
LE PLUS SOUVENT À MIGRATIONS DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ
ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE**

Deuxième édition. (français/allemand/italien/néerlandais) 1965. (Introduction + tableaux : 18 p. Description des professions : 119 p.)

Prix de vente : FB 30,— ; FF 3,— ; DM 2,40 ; Lit. 370 ; Fl. 2,25 ; £ 0.4.6 ; \$ 0.60.

La seconde édition de ce dictionnaire comparatif que la Commission de la Communauté économique européenne a publié, contient une définition ainsi qu'une brève description des principales opérations de travail pour 119 professions différentes dans les pays de la Communauté.

Des 68 professions figurant dans la première édition déjà épuisée, plusieurs ont été révisées.

Suite à l'expérience et aux améliorations apportées, le dictionnaire élargi constitue plus qu'un premier essai de résumé des différences terminologiques existant dans la nomenclature professionnelle de chacun des pays ainsi que de la diversité des opérations de travail.

L'expérience de l'utilisation de la première édition a montré que la signification du dictionnaire comparatif va plus loin que le but direct qui est de fournir aux fonctionnaires chargés du placement de pays à pays une documentation rapide, facilitant les compensations et les placements. Il constitue aussi une information comparée, une harmonisation linguistique et descriptive utiles à ceux qui s'occupent de classification professionnelle et à ceux qui ont pour charge d'établir et de diffuser des informations sur les professions.

L'ouvrage est édité de telle manière, que chaque page comprend une description d'une seule profession dans les quatre langues de la Communauté, ce qui le rend également intéressant du point de vue d'une comparaison linguistique.

Les commandes doivent être adressées aux bureaux de vente et d'abonnements indiqués à la quatrième page de la couverture.